

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 12 novembre 2012, à compter de 19 h 30 à la salle du conseil municipal au 125, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
Mario Léonard, conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général

ÉTAIT ABSENT

Yvon Forget, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

243-11-12

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par le directeur général.

ADOPTÉE

244-11-12

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 ET 29 OCTOBRE 2012

Chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances tenues les 9 et 29 octobre 2012, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver les procès-verbaux des séances du 9 et 29 octobre 2012 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

245-11-12

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE Madame Diane Sirard, soit nommée maire suppléante pour la période du 13 novembre 2012 au 4 octobre 2013 et qu'elle soit autorisée à assister et à voter lors de réunion de la MRC d'Antoine-Labelle en l'absence de Monsieur Gilbert Pilote, maire.

ADOPTÉE

246-11-12

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 124 VISANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 124 visant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Ferme-Neuve soit adopté.

ADOPTÉE

247-11-12

AUTORISATION D'UNE MARGE DE CRÉDIT ACCORD D AFFAIRES POUR LE MAIRE ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise le maire et le directeur général à demander une marge de crédit Accord D Affaires additionnelle de 2,000 \$ à chacune de leur carte de crédit.

ADOPTÉE

248-11-12

VENTE D'UN IMMEUBLE 5, MONTÉE BASKATONG, APPEL D'OFFRES ADM-05-12

CONSIDÉRANT que la publication de l'appel d'offres pour la vente d'un immeuble s'est effectuée dans le journal « *le Courant* » le 17 octobre 2012;

CONSIDÉRANT que le 30 octobre à 14 heures était la date limite pour recevoir les offres;

CONSIDÉRANT que pour ledit immeuble, une seule offre a été reçue;

CONSIDÉRANT que la mise minimale avait été fixée à 36,000 \$ plus taxes et que l'offre déposée a été de 38,000 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT que le tout est conforme à l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'immeuble du lot 53-P et 54-P, cadastre de Pope d'une superficie de (1,21 hectares) dans la Municipalité de Ferme-Neuve soit vendu à Monsieur Lorenzo Trudel du 120, de la Villa, Saint-Colomban au montant de 38,000 \$ plus taxes.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer le contrat devant notaire.

QUE les frais entourant cette transaction soient à la charge de l'acheteur.

ADOPTÉE

249-11-12

NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE À LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE suite au concours pour le poste de secrétaire-trésorière adjointe, le conseil municipal confirme l'embauche de Madame Martine Charron à titre de secrétaire-trésorière adjointe à la municipalité et de confirmer que sa date d'ancienneté demeure le 14 juin 1995.

ADOPTÉE

250-11-12

ENTENTE DE RÈGLEMENT AVEC LE GROUPE FINANCIER AGA POUR LE REMBOURSEMENT D'HONORAIRES

ATTENDU que l'UMQ a négocié au nom des municipalités une entente de règlement avec le Groupe Financier AGA concernant le remboursement d'honoraires payés en trop par la Municipalité;

ATTENDU qu'une entente de règlement a été conclue le 26 octobre 2012;

ATTENDU que l'UMQ recommande d'accepter cette entente;

ATTENDU que la Municipalité de Ferme-Neuve a pris connaissance de cette entente et en accepte les modalités et conditions;

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'entente de règlement jointe en annexe A selon les termes et conditions qui y sont mentionnés et demande au Groupe Financier AGA le remboursement selon les modalités de l'entente.

ADOPTÉE

Madame Pauline Lauzon quitte son siège, il est 20 h 45

251-11-12

APPUI ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2013 VOTE ÉLECTRONIQUE VILLE DE LORRAINE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve appuie la Ville de Lorraine dans ses démarches qui requiert du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'au directeur général des élections de réévaluer la possibilité du retour au vote électronique pour l'élection générale de 2013.

ADOPTÉE

252-11-12

POLITIQUE MUNICIPALE DES AINÉS – CHARGÉ DE PROJET

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve nomme Madame Martine Lauzon en tant que chargé de projet dans le dossier de la « Municipalité amie des aînés (MADA) ».

QUE le poste en est un de travailleuse autonome et que le tarif horaire établi par les parties soit de 22 \$ l'heure (prix forfaitaire à l'heure).

QU'il soit entendu que la dépense prévue se limite à environ 520 heures pour le moment.

ADOPTÉE

253-11-12

SUBVENTION AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF ANNÉE 2012

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les organismes suivants reçoivent leur subvention ou partie de leur subvention pour l'année 2012;

Un don pour le décès de Madame Yvonne Piché :

Centre hospitalier de Mont-Laurier	50 \$
Soins palliatifs	

Parc Régionale de la Montagne du Diable	250 \$
---	--------

ADOPTÉE

Madame Pauline Lauzon reprend son siège, il est 20 h 51

254-11-12

AVANCE À L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE FERME-NEUVE

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accorde une avance de 50,000 \$ sur le montant dû à l'Agence de développement de Ferme-Neuve pour l'année 2012.

ADOPTÉE

255-11-12

FRAIS D'ADMINISTRATION POUR L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve charge à l'Agence de développement de Ferme-Neuve des frais d'administration de 4,000 \$ par année et qui pourrait être revu à la hausse ou à la baisse selon les activités de l'Agence.

ADOPTÉE

Période de questions (SECTION ADMINISTRATION)

256-11-12

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE PAR JOCELYN PILON POUR LE 172, 12^E AVENUE, À FERME-NEUVE, LOTS 3-25 PARTIE ET 3-26 AU CADASTRE DU VILLAGE

Le Maire déclare l'ouverture de l'assemblée de consultation publique sur la demande de dérogation mineure présentée par Jocelyn Pilon et invite la population à se prononcer (DRL 110265);

Le directeur général fait son rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a déposé une demande de dérogation mineure afin de permettre un empiètement de la galerie et qu'elle soit située à 0.00 mètre au lieu de 1.5 mètre prescrites sur la marge latérale;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement sur les dérogations mineures de la Municipalité de Ferme-Neuve, portant le numéro 32 pour la zone RES 08;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, en date du 18 octobre 2012, portant le numéro CCU-58-10-12, telle que spécifiée avec la condition suivante : Advenant le cas où il y aurait une reconstruction complète de la galerie, cette dernière devra respecter les marges de recul prescrites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve autorise la demande de dérogation mineure présentée par Jocelyn Pilon afin de permettre que la galerie actuelle soit située à 0.00 mètre au lieu de 1.5 mètre prescrites sur la marge latérale, à la condition toutefois qu'advenant le cas où il y aurait une reconstruction complète de la galerie, cette dernière devra respecter toutes les normes en vigueur concernant son implantation et tel qu'indiqué sur le plan préparé par Monsieur Guy Létourneau arpenteur-géomètre, en date du 3 octobre 2011 et portant le numéro de dossier 1110-0344 enregistré sous le numéro de minute 7139 et démontrant les mesures, le tout pour le 172, 12^e

Avenue Ferme-Neuve, portant les numéros de lots 3-25 partie et 3-26, du cadastre du Village de Ferme-Neuve, au cadastre officiel du Québec, circonscription de Labelle dans la zone municipale RES 08.

ADOPTÉE

257-11-12 LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 2012-03 AVEC LE SYNDICAT (SITBCTM SECTION LOCAL 55)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer la lettre d'entente numéro 2012-03 concernant la modification temporaire de l'horaire de l'inspectrice en bâtiments à la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

258-11-12 ENTÉRINER L'OFFRE DE SERVICES DE BARBE & ROBIDOUX (FUTUR CAMPING)

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve entérine l'offre de services de Barbe & Robidoux pour les 2 mandats spécifiés dans leur lettre du 4 octobre 2012 soit :

2 750 \$ plus taxes pour plan topographique (terrain futur camping),
2 200 \$ plus taxes pour pose de baguettes (délimitation de terrain).

ADOPTÉE

259-11-12 COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC DOSSIER : MONSIEUR LUC PICHÉ, PHILIPPE PICHÉ ET JOHANNE TRÉPANIER

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve confirme son accord sur la demande d'aliénation à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec à l'effet que les demandeurs veulent échanger une partie de terrain avec les mandataires, soit Monsieur Michel Papineau et Madame Jocelyne Piché afin de créer une partie de lot pour y construire une résidence pour Monsieur Philippe Piché, propriétaire actionnaire et fils de l'exploitant. Cette partie de lot demandée ne permet pas le pâturage, ni la culture sur le lot P-21, dans le rang 2, canton Wurtèle et est conforme à la réglementation municipale.

ADOPTÉE

260-11-12

**COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC
DOSSIER : 2422-4222 Québec inc.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve confirme son accord sur la demande d'exploitation d'une sablière à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec à l'effet que la demande d'agrandissement de la zone d'exploitation de 2 gravières sur le lot P-19B, dans le rang 1, canton de Gravel est conforme à la réglementation municipale.

ADOPTÉE

261-11-12

NOMINATION AU POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DU CENTRE RÉCRÉATIF

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE suite au concours pour le poste de préposé à l'entretien du centre récréatif, le conseil municipal confirme l'embauche de Monsieur Larry Chatillon Morin à titre de journalier - loisirs au centre récréatif et de confirmer sa date d'ancienneté au 30 juillet 2012.

ADOPTÉE

262-11-12

NOMINATION AU POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DU CENTRE RÉCRÉATIF

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE suite au concours pour le poste de préposé à l'entretien du centre récréatif, le conseil municipal confirme l'embauche de Monsieur Christian Paquette à titre de journalier - loisirs au centre récréatif et de confirmer sa date d'ancienneté au 16 décembre 2011.

ADOPTÉE

263-11-12

DEMANDE AU MTQ POUR NOUVELLE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ferme-Neuve désire obtenir du MTQ deux « **Arrêts** » sur la portion de la 12^e Rue à l'Ouest de la 12^e Avenue et à la sortie du pont côté Ouest de la rivière à l'Est de la 12^e Avenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la Municipalité de Ferme-Neuve demande au ministère des Transports l'installation de deux « **Arrêts** » un sur la portion de la 12^e Rue à l'Ouest de la 12^e Avenue et à la sortie du pont côté Ouest de la rivière à l'Est de la 12^e Avenue.

ADOPTÉE

264-11-12

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 113-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 113 RELATIF À LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 113-4 visant la modification du règlement numéro 113 relatif à la circulation et le stationnement soit accepté.

ADOPTÉE

265-11-12

CLUB VTT QUAD VILLAGE DROIT DE PASSAGE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve autorise le Club VTT Quad Village des Hautes-Laurentides à traverser ou longer les routes ou chemins sous la responsabilité municipale tel que décrit ci-dessous :

Club Fontbrune et Pourvoirie Cockanagog

Route forestière sans nom, allant du chemin Léandre-Meilleur jusqu'à Ste-Anne-du-Lac, dont 7 km sont entretenus par la Municipalité de Ferme-Neuve et un tronçon de 4,4 km reliant cette route à la pourvoirie Cockanagog également entretenu par la Municipalité de Ferme-Neuve

3^e rang Gravel Sud

Le 3^e rang de Gravel Sud reliant la montée des Gravel et la montée Leblanc

À la demande d'une des parties, une nouvelle résolution sera alors requise pour modifier le tout.

QUE le document soit déposé aux archives de la municipalité.

ADOPTÉE

266-11-12

OUVERTURE DE LA SOUMISSION POUR L'APPEL D'OFFRES F-N 12-V-03

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ferme-Neuve a fait un appel d'offres sous invitation pour remblai;

CONSIDÉRANT qu'elle a procédé à l'ouverture des soumissions le jeudi 8 novembre vers 11 heures suivant les règles du Code municipal;

CONSIDÉRANT qu'une seule offre a été reçue et se détaille comme suit;

M. R Charbonneau inc.	10,923.00 \$
Toutes taxes incluses	

CONSIDÉRANT que la soumission est jugée conforme dans son dépôt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'octroi du contrat de l'appel d'offres pour remblai F-N 12-V-03 soit accordé à M. R. Charbonneau inc. au montant de 9,500.32 \$ plus TPS 475.02 \$, TVQ 947.66 \$ pour un total de 10,923.00 \$

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer le contrat.

ADOPTÉE

267-11-12

OCTROI DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DU PAVILLON « PLACE DU MARCHÉ »

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ferme-Neuve a déposé lors de l'assemblée spéciale du 29 octobre 2012, les offres reçues par la résolution 239-10-12;

CONSIDÉRANT que l'architecte recommande à la municipalité d'octroyer le contrat au soumissionnaire le plus bas conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'octroi du contrat pour la construction du futur Pavillon du Marché soit accordé à Groupe Piché Construction inc.

ADOPTÉE

268-11-12

POSITION DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE POUR LA DÉMARCHE D'ACTUALISATION DES PLANS DE MISE EN ŒUVRE LOCAL ET RÉGIONAL DANS LE CADRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE (SCRSI)

ATTENDU les demandes de plusieurs municipalités au cours de l'année 2011 pour la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI);

ATTENDU que suite aux rencontres du Comité de suivi du SCRSI pour trouver une solution abordable financièrement afin de mettre à niveau certains éléments du SCRSI et des plans de mise en œuvre locale et régionale;

ATTENDU l'offre de service de PSM Gestion de risques senc. du 18 septembre 2012, discutée au Comité de suivi du SCRSI le 17 octobre 2012 et déposée au Conseil de la MRC d'Antoine-Labelle le 23 octobre 2012, se détaille comme suit :

Activités Régionales (MRC) :

- 1- Ressources qualifiées en prévention;
- 2- Coordination du schéma;
- 3- Sensibilisation à la coordination entre l'urbanisme et l'incendie;
- 4- Maintien des tables techniques;
- 5- Maintien du comité intervention conjointe (SQ, ambulance, Incendie);
- 6- Réalisation des rapports annuels.

Activités Municipales :

Prévention :

- 1- Analyse des incidents;
- 2- Rapport d'intervention et DSI 2003;
- 3- Réglementation municipale;
- 4- Programme des avertisseurs de fumée;
- 5- Programme inspection des risques plus élevés;
- 6- Sensibilisation du public.

Organisation des SSI :

- 7- Formation des pompiers;
- 8- Entraînement mensuel;
- 9- Programme d'inspection, d'évaluation et remplacement des véhicules;
- 10- Remplacement des véhicules d'intervention;

- 11- Programme d'inspection, d'évaluation et remplacement des équipements d'intervention et de protections;
- 12- Acquisition des équipements demandés au PMOL;
- 13- Programme de recrutement;
- 14- Entraide automatique et mutuelle pour la force de frappe;
- 15- Maintien et renouvellement des ententes avec l'ENPQ;
- 16- Programme de SST.

Alimentation en eau :

- 17- Programme d'entretien et d'évaluation des débits des poteaux incendie, déneigement et codification;
- 18- Application de mesure palliative dans les secteurs où l'alimentation d'eau est insuffisante;
- 19- Programme d'aménagement des points d'eau dans les périmètres urbains et hors périmètre urbain.

Communication :

- 20- Évaluation de la répartition des appels par un centre d'urgence conforme;
- 21- Évaluation des appareils de communication et les fréquences utilisées des SSI;
- 22- Mobilisation des ressources humaines et matérielles selon la catégorie de risques et particularités du territoire.

Et autres

ATTENDU que l'offre de service de PSM Gestion de risques senc. vise toutes les municipalités et elle est à un coût forfaitaire de 5 000 \$ plus taxes, incluant une rencontre de la table technique;

ATTENDU qu'une proposition du partage de la facture à part égale entre les 17 municipalités et les TNO a été discutée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'informer la MRC d'Antoine-Labelle que la Municipalité de Ferme-Neuve adhère à la démarche d'actualisation des PMOL et PMOR dans le cadre du SCRSI.

ADOPTÉE

Période de questions (SECTION LOISIRS, URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, INCENDIE ET VARIA)

269-11-12

COMPTES À PAYER LISTE DÉPOSÉE POUR ACCEPTATION AU 31 OCTOBRE 2012

Chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 31 octobre 2012 à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	230 187.05 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....	24 407.37 \$
TOTAL DU MOIS.....	254 594,42 \$

et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉE

270-11-12

TRANSFERT BUDGÉTAIRE – 2012-08

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2012, afin de transférer les sommes suivantes :

TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2012-08

POSTE	# COMPTE	DT	CT
Travaux publics et Hygiène du milieu			
Salaire réseau d'aqueduc	02-413-00-141-30		2287.00
Salaire réseau d'égout	02-415-00-141-30		2288.00
Remise permis de construction	02-451-10-446-04		466.00
Enfouissement déchets (contrat)	02-451-20-446-00	466.00	
Employés réguliers épuration	02-415-00-141-30		7618.00
Salaire réseau eau	02-413-00-141-30		401.00
Publicité information voirie	02-321-00-340-00	19.00	
Électricité épuration	02-414-00-681-00	8000.00	
Loisirs			
Distributrice à sandwich	22-701-79-721	2875.00	
Location distributrice sandwich	02-701-91-519-00	700.00	
Achat d'exploitation distr. Snack	02-701-91-610-12	1000.00	
RRQ aréna patinoire	02-701-30-222-00		300.00
Salaire horticulture	02-701-51-141-30		2500.00
Ass-coll. Bibliothèque	02-702-30-282-00		60.00
Ass-emploi aréna & patinoire	02-701-30-332-00	300.00	
Salaire entretien parc	02-701-51-141-31	2500.00	
Ass-emploi bibliothèque	02-702-30-232-00	60.00	
Congés fériés terrain de jeux	02-701-53-146-00		176.00
RRQ terrain de jeux	02-701-53-222-00		38.00
Frais déplacement + transp.	02-701-53-310-00		2.00
Publicité et informations	02-701-53-340-00		218.00
Réception / frais représentation	02-701-53-493-00		100.00
Vacances terrain de jeux	02-701-53-145-30	43.00	
Ass-emploi terrain de jeux	02-701-53-232-00	66.00	

F.S.S. Terrain de jeux	02-701-53-242-00	46.00	
C.S.S.T. Terrain de jeux	02-701-53-252-00	18.00	
R.Q.A.P. Terrain de jeux	02-701-53-262-00	12.00	
Employés réguliers terrain de jeux	02-701-53-141-30	349.00	
Pièces et acc. aréna patinoire	02-701-30-640-00		2394.00
Services scientifiques et génie	02-701-10-411-00		2511.00
Carnaval	02-701-20-971-00		300.00
Ent. Rép. Bât. Terrains aréna	02-701-30-522-00	88.00	
Réparation Zamboni	02-701-30-526-01	725.00	
Essence, huile propane aréna	02-701-30-631-00	232.00	
Achat équipement aréna	02-701-30-649-00	3918.00	
Article de nettoyage aréna	02-701-30-660-00	242.00	
Carnaval	02-701-20-971-00		948.00
Pièces & accessoires parc	02-701-51-640-00	948.00	
Employés réguliers guichet	02-701-20-141-30		967.00
Skate	02-701-51-521-00		1200.00
Location équipements divers	02-701-51-516-00		1290.00
Pièces et accessoires terrain de jeux	02-701-53-640-00	2490.00	
Employés réguliers terrain de jeux	02-701-53-141-30	967.00	
Ent. rép. mach. équip. Centre	02-701-20-526-00		1527.00
Essence, huile, propane	02-701-30-631-00	400.00	
Pièces & accessoires aréna	02-701-30-640-00	127.00	
Articles nettoyage	02-701-30-660-00	1000.00	
Réception bénévoles loisirs	02-701-11-493-00		3000.00
Frais déplacement adm.	02-701-10-310-00		400.00
Tableau électronique	02-701-30-526-02		759.00
Ent. Rép. machinerie équip. parc	02-701-51-526-00		99.00
Réparation Zamboni	02-701-30-526-01	3000.00	
Frais déplacement aréna	02-701-30-310-00	400.00	
Fourniture de bureau	02-701-10-670-00	759.00	
Pièces & accessoires	02-701-51-640-00	99.00	
Urbanisme			
Maladies urbanisme	02-610-00-144-00		75.00
Vacances urbanisme	02-610-00-145-00	75.00	
Administration			
Formation	02-110-00-454-00		1216.00
Services juridiques	02-130-10-412-00		421.00
Ent. Rép. Bâtiments & terrains	02-130-10-522-00		1248.00
Frais de déplacement	02-160-00-310-00		31.00
Frais de congrès élus municipaux	02-110-00-346-00	1216.00	
Honoraires professionnels adm.	02-130-10-411-00	421.00	
Location d'espace	02-130-10-511-00	1248.00	
Services professionnels juridiques	02-160-00-412-00	31.00	
Salaire secrétariat	02-130-02-141-20		8400.00
Services professionnels juridiques	02-160-00-412-00	8400.00	
Sécurité publique			
Avis public, publicité	02-290-20-341-00		68.00
Contrôleur de chiens	02-290-20-451-00	68.00	
Rémunération mesure urgence	02-230-11-141-31		2000.00
Frais de déplacement	02-220-00-310-00		1612.00
Perfectionnement	02-220-00-454-00	3612.00	
Urbanisme			
Salaire urbanisme	02-610-00-141-20		6195.00
Contribution O.M.H. Ferme-Neuve	02-520-00-963-00	6195.00	
GRAND TOTAL		53 115.00 \$	53 115.00 \$

ADOPTÉE

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE AU 31 OCTOBRE 2012.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil accepte pour dépôt le rapport du Maire sur la situation financière au 31 octobre 2012.

QU'une copie du document soit publiée dans le journal local.

SITUATION FINANCIÈRE 2012

Le rapport du maire pour l'année 2012 a été déposé lors de la réunion régulière du conseil tenue le 12 novembre 2012 à la salle du conseil municipal.

Au cours de l'année 2012, plusieurs améliorations et réalisations ont été faites dans divers domaines dont voici les principales :

Administration

- Renouvellement de la convention collective pour nos employés (2010-15);
- Règlement sur l'équité salariale;
- Embauche de personnel suite à des retraites ou départs volontaires.

Voirie - eau potable – égout

- Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts dans le périmètre urbain;
- Travaux de réfection majeurs dans le secteur Gravel, dont le 4^e rang et la montée de ce canton;
- Travaux réalisés sur le tronçon de route menant au Cockanagog sur 4,4 km;
- Poursuite du plan de dégagement mécanique des accotements de routes (10 km environ furent débroussaillés);
- En secteur urbain, les travaux publics ont corrigé et pavé une partie de la 16^e Rue et ont effectué des travaux d'espace piétonnier à la 11^e Rue;
- Soutien à divers organismes dans l'aménagement des parcs afin de pouvoir accueillir de nouvelles activités (festival du camion) et appui à divers projets de revitalisation (Place du marché).

Sécurité publique

- Suite à l'embauche de nouveaux pompiers en 2011, la formation de ces pompiers a débuté en 2012, et se poursuivra en 2013.

Loisirs

- Installation d'un module de planche à roulettes au parc Lafontaine;
- Asphaltage au parc de planche à roulettes;
- Poursuite des démarches de subventions pour la rénovation du centre sportif;
- Activités organisées : Carnaval d'hiver et Défi du Diable

Développement touristique

- Création du Parc régional Montagne du Diable (inauguration officielle du parc se fera le 23 novembre 2012);
- Réalisation de la construction de la Place du marché, au parc Cloutier, travaux d'aménagement qui se poursuivront en 2013;
- Installation d'un panneau publicitaire à l'entrée du village, afin d'encourager nos touristes à se rendre au centre du village.

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE				
RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE				
AU 31 OCTOBRE 2012				
REVENUS	BUDGET 2012	SOLDE au 31.10.12	PRÉVISION du 01.11 au 31.12.12	TOTAL
Taxes Foncières	3 065 192	3 084 855	80	3 084 935
Paiement tenant lieu de taxes	324 770	307 906	17 422	325 328
Autre revenus de sources locales	437 010	607 749	71 831	679 580
Transferts inc. et con. Gouvernement	842 857	605 332	247 807	853 139
Total des REVENUS	4 669 829	4 605 843	337 140	4 942 983
DÉPENSES				TOTAL
Administration Générale	711 220	537 696	76 503	614 199
Sécurité Publique	411 306	348 010	69 250	417 260
Transport Routier	1 108 646	820 090	242 686	1 062 776
Hygiène du Milieu	581 905	508 343	59 397	567 740
Santé et Bien-Être	15 131	131	23 000	23 131
Aménagement et Urbanisme	526 904	357 657	147 225	504 882
Loisirs et Culture	617 060	486 314	161 398	647 712
Frais de Financement	100 942	74 426	25 502	99 928
Remboursement de la Dette	443 715	320 391	125 870	446 261
Activité d'Investissement	153 000	127 396	235 800	363 196
Total des DÉPENSES	4 669 829	3 580 456	1 166 631	4 747 086
Surplus (Déficit)	0			195 896
SALAIRE DES ÉLUS	Rémunération de base	Allocation dépenses		
Maire	14 693	7 347		22 039,73
Maire suppléant	53,75 \$ / par mois	26,87 \$ / par mois		967,50
Conseillers	4 898	2 449		7 346,58

Liste des contrats supérieurs à 25 000 \$		
Objet des contrats	Nom des fournisseurs	Montant
Remboursement de taxes	Agence de développement	39 135,93
Pavage de rues	Asphalte Jean-Louis Campeau	157 164,14
Règlement d'emprunt	Financière Banque Nationale	105 826,92
Remises	Fonds de solidarité FTQ	57 216,08
Essence, diesel	Garage Marcel Larente	37 635,43
Réaménagement Hôtel de Ville	Groupe Piché Construction inc.	42 805,51
Honoraires professionnels	Groupe Rousseau Lefebvre	42 541,80
Assurances	Groupe Ultima	63 444,00
Électricité	Hydro-Québec	236 536,67
Épuration	ITT W & WW	27 241,20
Déneigement	Lacelle & Frères	404 982,93
Subvention	Les Amis de la Montagne du Diable	117 000,00
Niveleuse	Les Entreprises Jean-Maurice Papineau Ltée	83 433,62
Diesel, huile à chauffage	Location Louis-André Pelletier	33 401,61
Surfaceuse	M G Service enr. Div. 140543 inc.	90 470,77
Déductions à la source	Ministère du Revenu du Québec	270 375,24
Sûreté du Québec	Ministre des Finances	217 853,28
SQAE - règlement d'emprunt	Ministre des Finances	27 973,84
Quote-part	MRC Antoine-Labelle	180 186,96
Déductions à la source	Receveur Général du Canada	109 649,78
Quote-part, bacs, collecte	Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre	249 816,95
Remises	SITTBCTM	33 840,00
Assurances collectives	SSQ Société d'assurance-vie	76 413,42
Honoraires professionnels	Union des Municipalités du Québec	42 495,77
Supra-locaux	Ville de Mont-Laurier	164 153,25
	TOTAL	2 911 595,10

PRÉVISIONS 2013

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal aura à préparer le budget 2013, et certains dossiers feront l'objet d'une attention particulière de la part des élus.

Administration

- Maintien régulier du comité des relations de travail avec les employés municipaux;
- Implication assidue de notre personnel-cadre dans le processus décisionnel des élus municipaux;
- 2013 vers un conseil sans papier.

Voirie - eau potable - égout

- Maintien du réseau d'aqueduc et d'égouts;
- Questionnement sur la réalisation de travaux dans le secteur du chemin du Windigo et du chemin Nibi.

Sécurité publique

- Maintenir le service d'incendie à la hauteur des exigences gouvernementales;

- Travailler de concert avec la MRC d'Antoine-Labelle afin de voir au respect du schéma de couverture de risques sur l'ensemble de son territoire et de notre territoire;
- Formation de nos nouveaux pompiers.

Loisirs

- Installation de 2 nouveaux modules de planche à roulettes au parc Lafontaine;
- Réparation et peinture du plancher des deux terrains de tennis;
- Rénovation des installations au terrain de balle molle;
- Amélioration de la piste de course et aménagement du terrain au parc Poirier;
- Poursuite des démarches d'aide financière auprès des différents paliers gouvernementaux afin de débiter les travaux en 2013 au centre sportif Ben Leduc.

Développement touristique

- Continuer à travailler avec les différents intervenants locaux pour la construction du pont aux chutes César;
- Continuer à appuyer financièrement l'organisme « Parc régional Montagne du Diable »;
- Continuer à investir dans l'amélioration de nos parcs urbains afin d'agrémenter le séjour de nos nombreux visiteurs.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent,

272-11-12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de clore l'assemblée à 21 h 37.

GILBERT PILOTE,
Maire

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général